



---

# POLITIQUE DE *BEST SELECTION* ET *BEST EXECUTION*

---

Dans le cadre de ses activités de gestion de portefeuille, et notamment de la gestion de la poche financière de l'OPCI grand public, Edmond de Rothschild Immo Premium, investie dans des valeurs mobilières, Edmond de Rothschild REIM (France) n'exécute aucun ordre sur les marchés financiers. Edmond de Rothschild REIM (France) fait ainsi appel à un tiers, INVEST SECURITIES, agréé pour exécuter les ordres liés à l'investissement de cette poche et n'a donc pas de dispositif relatif à la *best execution* (meilleure exécution) autre que celui de la sélection du meilleur prestataire, agissant dans l'intérêt unique des porteurs, pour réaliser cette exécution.

En conséquence, et conformément aux dispositions du Règlement Général de l'AMF et du Règlement de Déontologie des OPCIs, Edmond de Rothschild REIM (France) a adopté une politique relative à la *best selection* (ou meilleure sélection) de(s) intermédiaire(s) financier(s) qu'elle mandate aux fins de :

- Conseil en investissement financier ; et
- Réception et transmission des ordres d'achat et vente de titres cotés.

Le dispositif de *best selection* d'Edmond de Rothschild REIM (France) vise notamment à :

- S'assurer que le prestataire respecte les principes fixés dans sa propre politique de *best execution & selection* ;
- S'assurer, lors de la sélection du prestataire, que celui-ci présente le meilleur rapport entre la qualité d'exécution (notamment en fonction de la taille et la nature de l'ordre, de la rapidité et de la probabilité d'exécution et de règlement, ou plus généralement de toutes autres considérations relatives à l'exécution de l'ordre) d'une part et le prix de l'instrument financier, intégrant les coûts liés à l'exécution de l'ordre, d'autre part, dans l'intérêt unique de ses investisseurs ;
- Réévaluer, au moins annuellement, le prestataire afin de veiller à ce que l'exécution des ordres respecte bien les principes définis ci-dessus.

Edmond de Rothschild REIM (France) s'assure, au moins annuellement, lors de l'évaluation de la prestation rendue, et dans le cadre de son plan de contrôle annuel, que celle-ci respecte bien les termes prévus par la politique de *best selection & execution* du tiers. Si l'évaluation des prestations fournies n'est pas satisfaisante, Edmond de Rothschild REIM (France) prend les mesures nécessaires afin de s'assurer du respect des termes de la présente Politique et de l'intérêt des porteurs.

La présente Politique est revue au moins annuellement par le département Conformité et Contrôle Interne d'Edmond de Rothschild REIM (France) et mise à jour lorsqu'une évolution des activités de la société de gestion le nécessite.